NAMUR

Hélène Locus est excédée par les travaux du Caméo et craint les futures nuisances

Son appartement partage un mur avec le futur cinéma : la situation est devenue invivable pour elle

Hélène Locus, 74 ans, vit juste à côté du futur complexe cinématographique Caméo. Ses journées sont ponctuées par les bruits des foreuses, disqueuses et autres outils, à cause des travaux qui ont commencé il y a maintenant vingt mois.

Le calvaire continue pour les habitants de l'immeuble situé juste à côté du futur Caméo, à la rue des Carmes. Hélène Locus, 74 ans, habite au 37, dans un appartement du troisième étage. Ce dernier partage un mur avec le cinéma. Depuis avril 2014, elle subit les nuisances sonores dues aux travaux.
De 7h à 16h, l'enseignante retraitée ne peut rien prévoir chez elle. « *Dès 7h30, je suis réveillée par les bruits de foreuse qui se trouvent juste derrière ma tête. Pas la peine de préciser qu'il n'est pas question d'ouvrir les fenêtres. La situation dure depuis vingt mois.* »
Durant la journée, elle préfère aller manger à l'extérieur.
« *J'ai calculé ce que ça m'a coûté. En juin, j'en étais à 2.200 euros...* »
Le samedi aussi elle est réveillée par les travaux. « *Le dimanche, des ouvriers sont là aussi, mais ils sont plus discrets.* »
Les seuls moments où la Namuroise a un peu de répit, c'est durant les vacances d'été et durant la période de Noël.
La dame s'inquiète. Elle craint que lorsque le cinéma sera en activité, elle entende beaucoup de bruits. « *Quand les ouvriers écoutent la radio, je l'entends fort. Lorsqu'ils forent dans le mur qui nous sépare, on ne s'entend plus.* »
Selon la Namuroise, le projet a changé plusieurs fois. De l'autre côté du mur de son salon, on retrouve un couloir avec un escalier.
« *Des enfants courant dans les escaliers, ça risque de faire du bruit.* »
Mais ce n'est pas sa seule crainte. Le projet initial prévoyait une cafétéria d'une quarantaine de places. « *Ensuite, ils ont annoncé qu'ils allaient prévoir une taverne de 100 places.*
Cela fera une différence au niveau du bruit. La cuisine sera située à l'arrière ; donc, il y aura du passage dans la cour intérieure. »
Le mur qui sépare le cinéma de son appartement ne fait que 20 centimètres d'épaisseur. En plus des nuisances sonores, elle subit les vibrations des machines et les dégâts que causent les travaux.
« *Ils ont eu la bonne idée d'utiliser une ponceuse à eau ; donc, on a eu de l'humidité sur le mur. J'ai dû écarter les meubles du mur et enlever mes objets de certaines vitrines pour éviter qu'ils ne se cassent.* »

DES PROBLÈMES DE SANTÉ

Cette situation lui a aussi causé des problèmes de santé.
« *À cause du stress, j'ai commencé à perdre mes cheveux. Mon médecin m'a conseillé de partir en voyage pour évacuer ce stress. Je suis donc partie avec une amie en Espagne durant le mois de février dernier. Mais je ne peux pas me permettre de faire ça tout le temps. Durant la première nuit que j'ai passée là-bas, j'ai dormi 14 heures, tellement je suis à bout.* »
Hélène Locus regrette aussi de ne plus pouvoir accueillir ses petits-enfants aussi souvent. Elle ne peut plus non plus inviter d'amis chez elle. « *Quand ils viennent, ils repartent après le déjeuner, car on ne s'entend même pas parler.* »

« Si je n'étais pas propriétaire, j'aurais déménagé »

Un jour, elle était tellement excédée qu'elle s'est rendue au cabinet d'Arnaud Gavroy, échevin de la Régie Foncière. « *J'y ai fait mon courrier du Nouvel An. Cela va faire deux ans que je fais ça ailleurs que chez moi, entre autres, car je ne parviens pas à me concentrer.* »
Elle crain même de sortir de chez elle en voiture car l'entrée vers son garage est constamment bloquée par les camions. « *C'est du stress permanent. Une fois j'ai dû bloquer la rue, car les ouvriers ne voulaient pas bouger le camion de ciment. Je ne vais quand même pas me garer sur une place payante.* »
L'ancienne enseignante a interpellé plusieurs fois la Ville de Namur, mais n'a pas été satisfaite de l'unique réponse qu'elle aurait reçue. « *Je ne suis pas du tout contre le projet, mais je trouve qu'ils ne tiennent pas compte de l'avis des riverains.* »

CARLY PONA

En plus des nuisances sonores, les travaux, en cours depuis 20 mois, ont provoqué des problèmes de santé à Hélène Locus. © C.P.

La Régie Foncière n'est pas responsable du chantier

« On est dans la dernière ligne droite des travaux »

Arnaud Gavroy. © V.R.

Arnaud Gavroy, échevin de la Régie Foncière, n'a aucune inquiétude quant à l'isolation phonique du bâtiment. Un caisson isolant a été placé dans chacune des cinq salles du cinéma.
« *Les ingénieurs se sont penchés sur l'isolation. Chaque salle dispose d'un système indépendant. Tous les ponts de sons, qui pourraient transmettre le son aux bâtiments voisins, ont été coupés. Ce n'était pas le cas pour l'ancien Caméo et on n'avait jamais eu de plainte à cette époque. Dans le couloir dont parle Madame Locus, ce ne sera pas un lieu où on diffusera de la musique. On a remis deux sous-couches d'isolant phoniques et du plafonnage.* »
Il comprend néanmoins le ras-le-bol des riverains. « *Ce n'est pas gai pour eux, je le reconnais. Mais c'est l'entreprise Duchêne qui a la mainmise sur le projet, ce n'est pas la Régie Foncière.*
Je n'ai aucune prise sur la manière dont l'entreprise gère son chantier. C'est comme ça, je ne peux rien y faire. »
Après plus d'un an, les travaux sont sur le point de se terminer.
« *Un chantier de cette taille, ça dure. Je rappelle que le bâtiment n'avait plus été rénové depuis cent ans. On a installé les sièges.*
On est dans la dernière ligne droite des travaux. L'entrepreneur a estimé la fin au début 2016. »
Selon l'échevin, l'entreprise et les propriétaires du bâtiment du numéro 37 sont tous les deux responsables de l'isolation.
« *Le problème de cette dame, c'est qu'elle a acheté l'appartement lorsque le cinéma était vide.*
Comme le bâtiment dans lequel elle se trouve date des années 30, il est très mal isolé.
C'est à eux aussi de faire la démarche s'ils entendent trop de bruit. L'entreprise a fait le nécessaire dans le bâtiment du Caméo. »
Selon l'échevin, ces travaux vont profiter à tous les riverains.
« *C'est tout un quartier qui va remonter. Ça sera une plus-value pour tous les habitants, y compris les commerçants. Ils ne sont pas à plaindre que la Ville investisse dans un tel projet.* »

La Ville est intervenue

Les alternatives

Le 23 janvier 2015, les autorités communales ont proposé à Hélène et à une autre pensionnée de l'immeuble de loger à la rue des Brasseurs la journée, pendant que les ouvriers travaillent. Mais elles ne pouvaient y rester que durant un mois.
« *Il fallait assurer la sécurité du bien. S'il y avait un vol ou une dégradation, nous étions responsables. On devait également payer l'eau, le chauffage et l'électricité, en plus de celui de notre logement* », explique Hélène Locus.
L'entreprise Duchêne a quant à elle suggéré aux habitants de mettre une couche d'isolation supplémentaire à leurs frais.
« *On devait leur donner réponse après une semaine.*
Cela ne nous laissait pas assez de temps pour nous concerter.
Si on avait accepté, ça nous aurait coûté 5.000 euros. »

22001180
Club AVANTAGES ABONNÉS
OFFRE RÉSERVÉE À NOS ABONNÉS
LA COLLECTION COMPLÈTE (26 NUMÉROS)
LIVRÉE GRATUITEMENT CHEZ VOUS !

© 2015 Editions Philippe Auzou
24 PAGES ILLUSTRÉES EN COULEURS pour les enfants dès 3 ans
COMMENT PASSER COMMANDE ?
Versez la somme de 69 € sur le compte
BE54 3401 5169 4597
avec en communication 0242 Ptits Classiques + votre nom
Votre commande vous sera expédiée dans les meilleurs délais à l'adresse du donneur d'ordre. Livraison en Belgique uniquement et dans la limite des stocks disponibles.
La collection complète 69 €
102 € dans le commerce
LaMeuse LaGazette LaProvince NordEclair LaCapitale
SUDPRESSE
Plus d'infos sur www.sudinfo.be/ptitsclassiques